



De la prise de conscience à l'action

MÉMOIRE

NUMÉRO 40 | MAY 2025

La justice familiale inclusive dans les régions
rurales, éloignées et du nord de la Colombie-
Britannique



ALLIANCE DES CENTRES
DE RECHERCHE CANADIENS
SUR LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE



The FREDA Centre
for Research on Violence
Against Women and Children



À l'Université Simon Fraser, nous vivons et travaillons sur les territoires traditionnels non cédés des Salish du littoral des nations xʷməθkwəy̓əm (Musqueam), Skwxwú7mesh (Squamish), et Səlíl'wətał (Tsleil-Waututh).

CITATION SUGGÉRÉE

Holler, J., Melnyk, S. (2025). *La justice familiale inclusive dans les régions rurales, éloignées et du nord de la Colombie-Britannique*. Violence familiale et droit de la famille, 40. Vancouver, BC: The FRED Centre for Research on Violence Against Women and Children, Simon Fraser University. ISBN 978-1-998746-08-8.

CONCEPTION

Diana Corredor, coordonnatrice des communications au Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants (CREVAWC)

TRADUCTION

MCIS Language Solutions

DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DU PRÉSENT DOCUMENT

Cliquez sur le lien suivant pour faire des commentaires sur le présent document ou suggérer des ressources : https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQPgoQ57z58PpC6

DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DU PRÉSENT DOCUMENT

<http://eepurl.com/hp7bXT>



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

La justice familiale inclusive dans les régions rurales, éloignées et du nord de la Colombie-Britannique

INTRODUCTION

Ce document d'apprentissage est le résultat d'une collaboration entre Northern FIRE (Feminist Institute for Research and Evaluation), le Centre FREDa (Feminist Research, Education, Development and Action) et le Rise Women's Legal Centre. Les recherches menées par Northern FIRE apportent un contexte plus profond aux recommandations élaborées à partir des recherches récentes de Rise sur la création de justice familiale plus accessible. Ce mémoire a également été l'occasion d'amplifier les appels à l'action existants concernant la violence familiale, les groupes marginalisés, l'accès aux services et la recherche de justice dans notre système juridique actuel. Bien que la représentation juridique soit essentielle pour les personnes fuyant la violence, elle n'est souvent pas une option en raison du coût élevé ou de l'impossibilité de trouver un avocat spécialisé en droit de la famille, en particulier dans les régions rurales, éloignées et du nord de la Colombie-Britannique. Les recherches citées en référence dans ce mémoire se concentrent délibérément sur des approches pratiques pour éliminer les obstacles auxquels les clients et clientes sont confrontés lorsqu'ils ou elles naviguent dans les questions de droit de la famille. Certaines solutions impliquent une action immédiate au niveau communautaire, tandis que d'autres nécessitent une restructuration systémique et des délais de mise en œuvre plus longs. Les recommandations visent à accroître l'accessibilité au tribunal de la famille et à améliorer la sécurité émotionnelle et physique des survivants.

LE CONTEXTE RURAL, ÉLOIGNÉ ET NORDIQUE

La majeure partie du territoire de la Colombie-Britannique peut être considérée comme rurale, éloignée ou nordique (RÉN). Ces termes sont controversés et difficiles à définir avec précision. Le terme « rural » a souvent été défini en fonction de la taille de la communauté; les communautés de 10 000 à 30 000 habitants (selon les études) sont souvent caractérisées comme rurales. « Éloigné » est défini par la distance par rapport aux grands centres et l'accessibilité par la route. Le terme « nordique » est défini différemment selon les provinces et territoires, mais ne fait souvent pas référence à une définition géographique stricte. Par exemple, la région sanitaire du nord de la Colombie-Britannique est souvent décrite comme desservant « la moitié nord » de la province, mais la région comprend environ les deux tiers nord de la province, du sud de Quesnel jusqu'à la frontière du Yukon. Les communautés RÉN partagent généralement une combinaison de géographie difficile, de climat plus rude, de faible densité de population et d'accès réduit aux infrastructures et aux services. Ceci signifie que les communautés « RÉN » ont souvent aussi des

différences sociales, économiques et culturelles par rapport aux communautés urbaines du sud de la Colombie-Britannique.¹

Les Britanno-Colombiens vivant en milieu urbain ne savent parfois pas que même les communautés RÉN les plus petites et les plus éloignées sont confrontées aux mêmes défis d'itinérance, de santé mentale, de violence, de précarité et de toxicomanie que ceux observés dans les villes du sud. Dans certains cas, les communautés RÉN affichent des taux plus élevés de tels problèmes. Cependant, comme les services et le gouvernement sont centralisés dans le sud-ouest de la province, les communautés RÉN n'ont souvent pas accès aux services nécessaires pour régler les problèmes sociaux. De plus, étant donné que les communautés RÉN affichent des taux plus élevés de violence fondée sur le sexe (VFS), les lacunes en matière de services sont particulièrement critiques dans ce domaine.² Tous les facteurs mentionnés ci-dessus ont une incidence sur la violence familiale et l'accès aux services juridiques dans les régions rurales, éloignées et du nord de la Colombie-Britannique, ce qui produit des facteurs de risque et des obstacles aux services uniques. On estime qu'environ 25 % des Britanno-Colombiens vivent dans des communautés RÉN. Par conséquent, cette zone géographique est importante dans l'ensemble de la province.

LES FACTEURS DE RISQUE DE VIOLENCE FAMILIALE

Des facteurs de risque uniques caractérisent les communautés RÉN dans une période de violence familiale apparemment croissante. De 2018 à 2023, la violence familiale a augmenté globalement au Canada; le pays a affiché les niveaux les plus élevés jamais enregistrés pour la violence faite aux enfants et aux aînés. Les données suggèrent des distinctions claires entre les zones urbaines et rurales et entre le sud et le nord en matière de violence familiale. En évaluant le nord du Canada en général, les taux de violence familiale et de violence entre partenaires intimes (VPI) déclarés par la police sont plus élevés. Au sud, les régions rurales enregistrent des taux beaucoup plus élevés que les villes.³ Il y a donc une gradation apparente des taux des communautés rurales et éloignées les plus au nord jusqu'aux centres les plus au sud.

Certains risques découlent des structures économiques typiques des communautés RÉN. Certes, les taux de pauvreté sont les plus élevés dans les grands centres urbains du Sud, en grande partie à cause du coût de la vie plus élevé dû à la flambée des prix du logement.⁴ Toutefois, les

¹ J. Roger Pitblado, "So, What Do We Mean by 'Rural,' 'Remote,' and 'Northern'?" (« Alors, qu'entendons-nous par 'rural', 'éloigné' et 'nordique'? ») *Revue canadienne de recherche en sciences infirmières* 37, n° 1 (2005), 163–168; Robert Nonomura et Linda Baker, "Gender-Based Violence in Rural, Remote and Northern Communities" (« La violence fondée sur le genre dans les communautés rurales, éloignées et nordiques »), Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children (Centre de recherche et d'éducation sur la violence faite aux femmes et aux enfants), Learning Network, numéro 35 (2021). Voir aussi Statistique Canada, *La violence familiale au Canada : Un profil statistique, 2019*, par Shana Conroy, numéro de catalogue 85-002-X (2021).

² Nonomura et Baker, "Gender-Based Violence in Rural, Remote & Northern Communities." (« La violence fondée sur le genre dans les communautés rurales, éloignées et nordiques »).

³ Statistique Canada, « Tendances de la violence familiale et de la violence entre partenaires intimes déclarées par la police au Canada, 2023 », *Le Quotidien*, jeudi 24 octobre 2024.

⁴ Statistique Canada, « Recensement en bref : « Tendances désagrégées de la pauvreté d'après le recensement de la population de 2021 » (2022), 9-10.

communautés RÉN de la Colombie-Britannique sont également touchées par la pauvreté, en particulier dans les nombreuses petites communautés autochtones éloignées du nord de la Colombie-Britannique. La pauvreté est associée à de nombreux autres problèmes, notamment le manque de logements sûrs et abordables, un niveau d'éducation et d'accès à l'éducation plus faibles, ainsi que des taux de chômage plus élevés. De plus, la pauvreté n'est pas le seul facteur de risque : si l'extraction des ressources génère des revenus élevés pour de nombreux habitants du Nord et apporte de la richesse aux communautés autochtones et du nord, elle engendre également des tensions. L'extraction des ressources accentue l'écart de revenus entre les sexes, nécessite souvent un travail dans les camps et accroît la vulnérabilité des ménages aux cycles d'expansion et de récession, ce qui peut accroître le risque de violence familiale.

Les différences sociales et culturelles entre les centres urbains du sud et les communautés RÉN affectent également le niveau de risques. Premièrement, les communautés RÉN sont plus susceptibles que les centres urbains du Sud d'être principalement autochtones ou d'inclure une forte proportion d'Autochtones. Cela signifie que le racisme, la discrimination et d'autres séquelles du colonialisme ont une incidence collective disproportionnée dans les zones RÉN. Ces héritages augmentent la probabilité de violence. En même temps, les stéréotypes, les préjugés et l'insensibilité culturelle dans la prestation de services engendrent la méfiance et découragent les populations autochtones de demander de l'aide.

Les attitudes et les croyances répandues dans les zones RÉN peuvent accroître la violence familiale. Ces caractéristiques comportementales incluent le fait de blâmer les victimes et l'adhésion aux rôles de genre traditionnels ou patriarcaux.⁵ Le conservatisme et la grande valeur accordée à l'autonomie dans les communautés RÉN empêchent les auteurs et les victimes de violence familiale de rechercher de l'aide et constituent des obstacles à l'accès aux services. L'intimité même des communautés RÉN très soudées où « tout le monde connaît tout le monde » entrave également l'accès aux services, les personnes qui recherchent des services peuvent craindre une atteinte à leur vie privée ou un manque d'anonymat.

Enfin, les moyens de subsistance et les modes de vie des communautés RÉN présentent des risques et des obstacles supplémentaires. Par exemple, les armes à feu sont plus répandues dans les communautés RÉN où les gens dépendent de la chasse ou y participent, ce qui présente un risque accru de perpétration de féminicide. Les taux de féminicides perpétrés par arme à feu sont beaucoup plus élevés dans les communautés RÉN.⁶ Les ménages RÉN, en particulier les ménages agricoles, peuvent être très éloignés géographiquement des voisins qui peuvent observer ou intervenir en cas d'incidents violents, et l'isolement social peut être un problème

⁵ S. Kohtala, P. Jaffe, D. Chiodo, et al., "Barriers to Safety Planning for Female Victims of Domestic Violence in Canadian Rural, Remote, and Northern Communities" (« Obstacles à la planification de la sécurité pour les femmes victimes de violence familiale dans les communautés rurales, éloignées et nordiques du Canada », *Journal of Family Violence* (Journal de la violence familiale) (2023). <https://doi.org/10.1007/s10896-023-00559-x>

⁶ Nonomura et Baker, "Gender-Based Violence in Rural, Remote & Northern Communities" (« La violence fondée sur le genre dans les communautés rurales, éloignées et du Nord »), 5.

particulièrement aigu pour les femmes de ménages agricoles.⁷ La responsabilité de prendre soin d'animaux domestiques et de les protéger (qu'il s'agisse d'animaux de ferme ou d'animaux de compagnie) constitue un obstacle supplémentaire à la recherche d'aide pour les victimes de violence familiale dans les communautés RÉN. Les victimes peuvent être réticentes à exposer les animaux au risque de danger causé par un agresseur en colère. En même temps, elles sont souvent incapables de transporter les animaux, d'accéder aux refuges qui acceptent les animaux ou d'intégrer les animaux dans un plan de sécurité. La planification de la sécurité est également entravée par le manque de réseaux de soutien social solides, l'éloignement des services de police et le manque de services de santé mentale spécialisés, ce qui peut donner lieu à blâmer les victimes ou à minimiser les abus.⁸

Les disparités de taux de violence familiale entre les régions et les raisons des taux plus élevés de violence familiale dans les communautés RÉN sont complexes et mal comprises. Cependant, certaines caractéristiques clés des communautés RÉN contribuent probablement à la violence elle-même tout en présentant des obstacles à sa résolution.

LES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES COMMUNAUTÉS RÉN

L'un des principaux obstacles à l'accès aux services dans les communautés RÉN est l'isolement, un mélange complexe de caractéristiques humaines et géographiques. Sur le plan géographique, le terrain accidenté de la Colombie-Britannique rend le transport difficile, voire impossible. La Colombie-Britannique au nord du lac Williams est donc desservie par deux autoroutes : 97 (Nord-Sud) et 16 (Est-Ouest). Au-delà de ces autoroutes, de nombreuses communautés éloignées et réserves autochtones dépendent de routes non pavées ou de routes forestières. Même lorsqu'elles sont praticables, ces routes peuvent être difficiles à parcourir, car elles sont souvent radiocommandées et utilisées pour l'exploitation forestière active. De nombreuses routes peuvent être impraticables pendant certaines saisons ou non déneigées en hiver. L'augmentation de l'activité des feux de forêt rend également les routes dangereuses ou impraticables pendant la saison des incendies. Certaines communautés dépendent totalement du transport aérien et d'autres pendant certaines saisons.

Même dans les zones desservies par les autoroutes, le transport demeure un obstacle majeur. Pour de nombreuses communautés RÉN, en particulier pendant les mois d'hiver, les conditions routières dangereuses, les intempéries, le manque de couverture de téléphonie cellulaire et la lumière du jour limitée contribuent à des conditions de conduite dangereuses.⁹ Le mauvais

⁷ Sarah Wendt et Jennie Hornosty, "Understanding Contexts of Family Violence in Rural, Farming Communities: Implications for Rural Women's Health" (« Comprendre les contextes de violence familiale dans les communautés rurales et agricoles : Les implications pour la santé des femmes rurales », *Rural Society (Société rurale)*, 20, n° 1 (2010), 51–63. <https://doi.org/10.5172/rsj.20.1.51>

⁸ Kohtala et al., "Barriers to Safety Planning" (« Obstacles à la planification de la sécurité »), p. 2.

⁹ Haley Hrymak "Creating Safety in BC Courts: Key Challenges and Recommendations" (« Créer la sécurité dans les tribunaux de la Colombie-Britannique : Principaux défis et recommandations », Vancouver, Rise Women's Legal Centre (2022). Pages 11 et 36.

entretien des routes, les distances extrêmement longues et le trafic routier intense rendent les autoroutes du nord et des régions éloignées dangereuses pour les conducteurs, même en été. Voyager dans des communautés rurales et éloignées comporte également des implications en matière de sécurité pour les survivants de la violence familiale. Les distances importantes que doivent parcourir les personnes qui recherchent des services impliquent souvent des trajets en traversier et la nécessité d'un hébergement pour la nuit, ce qui contribue à créer de multiples obstacles à l'accès aux services.¹⁰ Les rigueurs des routes du nord exigent également des véhicules de meilleure qualité, ce qui impose ainsi des obstacles économiques supplémentaires à la possession d'une voiture.

Le transport en commun ne comble pas les lacunes. En effet, les transports en commun constituent un défi de longue date dans une grande partie de la Colombie-Britannique, exacerbé par le retrait des lignes d'autobus Greyhound en Colombie-Britannique en 2017. L'auto-stop comble depuis longtemps le manque de services, mais il présente également de nombreux risques, qui ont été mis en évidence lors du symposium *Highway of Tears* (l'autoroute des larmes) qui s'est tenu à Prince George en 2006.¹¹ De nouveaux services de bus de la Colombie-Britannique ont été mis en place depuis 2018, mais ils restent peu fréquents et inadéquats pour répondre aux besoins des régions. Les problèmes de transport ont une incidence tant sur le risque de victimisation (p. ex., l'incapacité de quitter une situation risquée, la dépendance à des fournisseurs de transport dangereux) que sur les obstacles à l'accès aux services. Ces risques sont encore aggravés par les différences entre les sexes, notamment par le taux plus faible de possession de véhicules chez les femmes.¹² Un service de téléphonie cellulaire peu fiable rend non seulement le transport plus risqué, mais limite également la planification de la sécurité.

La prestation de services est un défi constant dans les communautés RÉN. Les fournisseurs de services eux-mêmes sont souvent dépassés par les besoins locaux et se sentent isolés des communautés de pratique. Souvent, l'étendue et la nature des services dans une communauté peuvent être inconnues des habitants d'une autre communauté. Cette découverte a incité Northern FIRE à organiser des conférences et à produire un guide de ressources pour les personnes fuyant la violence dans le nord de la Colombie-Britannique. Le guide fournit un recueil unique de refuges et d'autres services dans toute la région. Il y a plus de refuges dans les communautés RÉN qu'il y a des décennies, mais ils sont surpeuplés et sous-financés. De plus, les victimes de communautés RÉN se sentent souvent extrêmement vulnérables dans les refuges, car il est impossible de cacher leur emplacement dans une petite communauté. Dans l'ensemble, les services dans les communautés RÉN restent donc insuffisants.

¹⁰ Hrymak "Creating Safety in BC Courts" (« Créer la sécurité dans les tribunaux de la Colombie-Britannique »). Pages 35, 37 et 38.

¹¹ *Highway of Tears Symposium Recommendations Report: A Collective Voice for the Victims Who Have Been Silenced (Rapport de recommandations du symposium sur l'autoroute des larmes : Une voix collective pour les victimes qui ont été réduites au silence)*. 2006.

¹² BC Society of Transition Houses, *BCSTH Transportation Research Project: (Projet de recherche sur les transports de la Colombie-Britannique) par la Society of Transition Houses (la Société des maisons de transition), BCSTH : Literature Review (Revue de littérature)* (2021).

D'autres services spécialisés se trouvent souvent loin de chez eux ou elles. La concentration des services spécialisés dans les grands centres urbains, combinée aux distances souvent importantes, entrave l'accès des personnes victimes de violence familiale. Dans le nord de la Colombie-Britannique, de nombreux services sont regroupés à Prince George, à des centaines de kilomètres des petites communautés de la région. Il est souvent impossible d'obtenir des services à Prince George pour des raisons économiques et pratiques, et la ville elle-même est un lieu de vulnérabilité pour les demandeurs de services. Souvent, les personnes qui arrivent pour chercher des services sont exposées à des risques supplémentaires, notamment à la précarité du logement et aux menaces des réseaux criminels, comme les gangs, lorsqu'elles accèdent aux services à Prince George.

Tous les risques et obstacles mentionnés ci-dessus interagissent de manières distinctes dans différents environnements RÉN, et aucune communauté RÉN ne se ressemble. Les recherches sur le contexte RÉN révèlent des obstacles préoccupants pour les personnes qui essaient d'accéder aux services. Dans une étude nationale portant sur des survivants de violences familiales extrêmes, Kohtala et coll. (2023) ont identifié les principaux obstacles suivants : les attitudes patriarcales, le blâme des victimes, les défis géographiques, les problèmes de confidentialité et de respect de la vie privée et la méfiance envers les institutions. Que ce soit dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse ou dans le nord de la Colombie-Britannique, une liste remarquablement cohérente se dégage. C'est une nouvelle encourageante, car des pratiques prometteuses peuvent ainsi être identifiées non seulement en Colombie-Britannique, mais également dans le cadre de projets nationaux et internationaux au sein des communautés RÉN.

LES SERVICES JURIDIQUES : L'ACCÈS DANS LES COMMUNAUTÉS RÉN

De nombreuses communautés RÉN ne disposent pas d'un palais de justice permanent et dépendent des tribunaux de circuit, qui se déplacent dans la communauté, parfois seulement quelques fois par an. D'autres communautés ne disposent même pas de tribunaux de circuit, ce qui oblige les plaideurs à parcourir de longues distances pour se présenter devant le tribunal. Le manque de transport constitue donc un obstacle majeur pour les personnes des communautés rurales et éloignées qui doivent se rendre au tribunal en personne. Comme indiqué ci-dessus, le transport n'est pas seulement un obstacle en soi, mais impose également des obstacles économiques, de logement et de sécurité supplémentaires aux personnes qui doivent se déplacer pour obtenir des services judiciaires.

Le manque d'avocats spécialisés en droit de la famille en Colombie-Britannique constitue un problème majeur pour la prestation de services juridiques dans toute la province, et particulièrement dans les communautés RÉN. Les clients ou clientes aux prises avec des problèmes juridiques complexes, notamment dans les cas de violence familiale, subissent un stress accru lorsqu'ils ou elles ne sont pas représenté(e)s. Les avocats spécialisés en droit de la famille, en particulier ceux qui ont une expertise dans la compréhension de la violence familiale

et qui sont prêts à la contextualiser pour les tribunaux, sont rares parmi les plaideurs.¹³ Un autre problème est que le système judiciaire est compliqué, dangereux et intimidant, ce qui rend nécessaire le recours aux conseils et à la représentation d'un avocat pour mener à bien le processus. Par conséquent, bon nombre des solutions pratiques recommandées dans ce rapport sont des stratégies visant à compenser le manque d'avocats spécialisés en droit de la famille dans les communautés RÉN.

PRESTATION VIRTUELLE DE SERVICES JURIDIQUES : UNE PRATIQUE PROMETTEUSE

Le potentiel de la prestation de services virtuels a été reconnu avant même la pandémie de COVID-19 de 2020. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'application téléchargeable EVO (iOS et Android), lancée en 2019, aide les femmes victimes de violence entre partenaires intimes dans leur couple à créer des plans de sécurité et les encourage à demander des services et du soutien. (Les utilisateurs sont avertis des risques liés au téléchargement de l'application sur un appareil non privé.)¹⁴ De même, une équipe dirigée par Marilyn Ford-Gilboe de l'Université Western a développé *iCAN Plan 4 Safety* (iCAN), une « ressource interactive en ligne sur la santé et la sécurité » disponible pour aider les femmes partout au Canada à planifier leur sécurité. L'évaluation de l'outil a révélé qu'il était prometteur, en particulier pour certains groupes de femmes.¹⁵

Avant la pandémie, les avocats pouvaient utiliser Court Services Online (CSO) (Services des tribunaux en ligne) pour accéder aux dossiers du tribunal de la famille de la Cour suprême de la Colombie-Britannique sur leurs clients par voie électronique et soumettre des documents judiciaires à déposer. Toutefois, cette plateforme en ligne ne donnait pas accès à tous les documents de droit familial et n'incluait pas les dossiers judiciaires de droit familial déposés auprès de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique.

Avant la pandémie, l'accès électronique ou le dépôt de documents judiciaires en droit familial dans les registres des tribunaux provinciaux de la Colombie-Britannique n'étaient donc pas disponibles. Pour accéder aux dossiers judiciaires, les avocats ou les plaideurs devaient se rendre physiquement au greffe du palais de justice pour examiner le dossier en personne. Au début de la pandémie, la Cour provinciale de la Colombie-Britannique a autorisé la soumission

¹³ Vicky Law et Stephanie Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice: Practical Approaches to Innovate Family Law Systems in BC's Rural and Remote Communities" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible : Approches pratiques pour innover dans les systèmes de droit de la famille dans les communautés rurales et éloignées de la Colombie-Britannique » (Rise Women's Legal Centre, octobre 2024) page 17.

¹⁴ Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, « Une application de plan d'urgence pour femmes victimes de violence dans leur couple » (SPEIJNB, 2019). <https://www.legal-info-legale.nb.ca/fr/>.

¹⁵ Marilyn Ford-Gilboe, Colleen Varcoe, Kelley Scott-Storey, et coll. "Longitudinal Impacts of an Online Safety and Health Intervention for Women Experiencing Intimate Partner Violence: Randomized Controlled Trial" (« Impacts longitudinaux d'une intervention en matière de sécurité et de santé en ligne pour les femmes victimes de violence conjugale : Essai contrôlé randomisé », *BMC Public Health* 20 , n° 260 (2020). <https://doi.org/10.1186/s12889-020-8152-8>

électronique des documents judiciaires par courriel, ce qui a été très bien accueilli par la profession juridique.

La pandémie a accru l'intérêt pour la prestation de services virtuels et l'extension des services en 2020 et au-delà. Ceci a souligné comment la technologie peut aider à offrir des services aux personnes victimes de violence familiale. Avec l'introduction de la plateforme d'accès aux documents judiciaires en 2023, tous les avocats de la Colombie-Britannique peuvent désormais accéder aux dossiers de droit de la famille de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique, sans avoir à se déplacer ou à faire la queue aux greffes des tribunaux. Cette avancée a considérablement amélioré les services juridiques regroupés. Pour certains clients et certaines clientes, disposer d'un ensemble complet de leurs dossiers judiciaires constitue un obstacle important, et la possibilité d'accéder à tous les documents et ordonnances judiciaires déposés est extrêmement bénéfique tant pour les clients et clientes que pour leur avocat. D'autres clients ou clientes peuvent ne pas avoir accès à des équipements de bureau de base comme des numériseurs. La possibilité d'accéder aux documents judiciaires en ligne permet aux avocats de les consulter efficacement et de fournir des conseils juridiques substantiels.

Comme le suggère ce qui précède et tel qu'expliqué ci-dessous, la prestation de services virtuels est une pratique prometteuse. Toutefois, les services virtuels ne sont pas une panacée aux difficultés auxquelles sont confrontées les victimes de violence familiale dans les communautés RÉN et ne doivent pas être considérés comme la seule solution aux disparités de services entre les zones RÉN et les autres communautés de la Colombie-Britannique. Les services juridiques en présentiel restent importants, car les rencontres en face-à-face entre les avocats et les clients offrent des avantages considérables, notamment le développement de la confiance et la facilitation de tâches pratiques comme la signature de documents. Cependant, pour de nombreux habitants des régions rurales et éloignées de la Colombie-Britannique, les services en présentiel ne sont pas une réalité et peuvent créer des obstacles, des fardeaux et des facteurs de stress, compte tenu de facteurs tels que les frais de déplacement, les responsabilités en matière de soins d'enfants et d'ânés et les obligations professionnelles.

Bien qu'il existe des distinctions significatives entre les communautés RÉN et urbaines, il est souvent inutile de classer les régions de la Colombie-Britannique comme étant simplement « urbaines » ou « rurales ». Grâce à la prestation de services juridiques virtuels aux clients, Rise a appris que cette distinction binaire ne parvient pas à bien saisir les caractéristiques uniques et les différences régionales de nombreuses communautés. Les personnes qui vivent et travaillent dans les communautés rurales et éloignées de la Colombie-Britannique savent que les ressources et les besoins ne sont pas les mêmes pour chaque personne ou chaque communauté. Des facteurs fondamentaux comme l'économie locale, l'environnement physique, les itinéraires de transport et même la proximité d'un palais de justice jouent un rôle important dans la capacité d'un individu à accéder à des recours juridiques pour ses problèmes de droit de la famille. Ces questions sont abordées plus en détail dans le rapport 2024 de Rise¹⁶ et sont résumées ici. Le rapport et ce document d'apprentissage reflètent les contributions des

¹⁶ Law et Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible ») (2024). Les recommandations suivantes sont tirées du rapport complet,

travailleurs de soutien de nombreuses régions de la Colombie-Britannique dont les idées ont contribué à façonner nos recommandations en matière de changement systémique.

RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE PRESTATION DE SERVICES

1. Poursuite des efforts de collaboration entre le gouvernement, la Law Society of BC, Legal Aid BC et les systèmes judiciaires de la Colombie-Britannique

L'offre réussie de services juridiques virtuels et en ligne nécessite un effort coordonné entre de nombreux organismes et branches du gouvernement différentes. Ces entités ont fait preuve d'une collaboration efficace pendant la pandémie pour garantir que le système juridique reste accessible aux usagers des tribunaux. Le début de la pandémie a nécessité une réponse rapide et coordonnée impliquant le gouvernement, le Barreau de la Colombie-Britannique, tous les niveaux des tribunaux de la Colombie-Britannique et l'Aide juridique de la Colombie-Britannique pour garantir que les tribunaux restent ouverts. Cela a permis à de nombreux avocats de s'adapter à la situation et de proposer des services virtuels, et de profiter des comparutions à distance devant les tribunaux, du dépôt électronique et de l'accès aux dossiers judiciaires en ligne.

En fournissant des services juridiques virtuels, les avocats pourraient étendre leur portée au-delà des frontières géographiques traditionnelles, minimisant ainsi les défis et les coûts associés aux déplacements. La réalité est qu'il y a beaucoup plus d'avocats dans les centres urbains que dans les communautés rurales, et les services juridiques virtuels peuvent permettre aux avocats urbains de contribuer à réduire l'écart dans l'accès à la justice. Nous pouvons atténuer ces défis en tirant parti de la technologie et en adaptant nos pratiques juridiques existantes pour inclure systématiquement des comparutions à distance devant les tribunaux, un dépôt électronique et un accès aux dossiers judiciaires en ligne. Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin d'un effort coordonné pour accroître l'accessibilité pour ceux qui en ont le plus besoin. Une collaboration continue pourrait améliorer l'accessibilité au sein du système de justice familiale après la pandémie.

2. Améliorer la collaboration entre les avocats et les travailleurs de soutien

Une approche collaborative peut aider les survivants et les survivantes à résoudre leurs problèmes de sécurité et leur permettre de mieux comprendre comment le système de droit familial interagit avec leurs autres besoins essentiels, tels que le logement, la garde d'enfants et les finances.

De nombreux survivants et survivantes ne s'adressent pas au tribunal de la famille même s'ils ou elles ont des droits financiers en vertu de la loi, notamment une pension alimentaire pour enfants, une pension alimentaire pour conjoint ou conjointe ou des biens familiaux. Il est fréquent que les survivants et survivantes soient confronté(e)s à une escalade de la violence après une séparation ou lorsqu'ils ou elles font valoir leurs droits en utilisant le système juridique, ce qui crée des problèmes de sécurité lorsqu'ils ou elles naviguent au sein de ce système. De nombreux survivants et survivantes ne disposent pas des ressources nécessaires

pour s'engager pleinement dans le système juridique et beaucoup sont donc obligé(e)s de rester dans des relations abusives.¹⁷ Il faut une équipe multiforme pour les soutenir, y compris des avocats et des travailleurs de soutien qui collaborent pour répondre aux besoins de leur client ou cliente commun(e). Grâce à une collaboration intersectorielle, le client ou la cliente est mieux placé(e) pour suivre les procédures de droit familial jusqu'à leur conclusion.

Une collaboration efficace peut aller de partenariats officiels à des actions de sensibilisation informelles. La clinique juridique virtuelle (CJV) de Rise est un exemple de relation officielle. La CJV utilise un modèle de partenariat communautaire pour encourager les travailleurs de soutien à accompagner leurs clients à tous les rendez-vous juridiques avec l'avocat fournissant des conseils sommaires. Cela permet à l'avocat et au travailleur de soutien de collaborer pour prioriser les tâches juridiques et fournir un soutien complet au client ou à la cliente. Lorsque les avocats et les travailleurs de soutien collaborent régulièrement, ils apprennent à connaître les capacités de chacun à répondre aux besoins d'un client ou d'une cliente commun(e). À l'autre extrémité du spectre de la collaboration, la sensibilisation informelle peut être aussi simple qu'un avocat qui communique avec un organisme communautaire local et demande une recommandation pour une personne qui pourrait soutenir un client ou une cliente ayant des besoins non juridiques. Les deux approches, et tout ce qui se trouve entre les deux, sont efficaces parce que deux supports différents travaillent ensemble avec un client ou une cliente au centre.

Les commentaires des travailleurs de soutien de toute la Colombie-Britannique ont révélé que les clients ou clientes renoncent à leurs droits financiers pour quatre raisons principales :

1. Le système de droit familial n'est pas conçu pour gérer la violence familiale; les clients ne croient donc pas qu'il puisse les aider.
2. De nombreux clients ont du mal à répondre à leurs besoins fondamentaux, ce qui les empêche de se lancer dans des batailles juridiques.
3. Les parties adverses abusives s'engagent dans de longs litiges, ce qui fait qu'il est difficile pour les clients de continuer.
4. De nombreux survivants et survivantes n'ont pas accès à une représentation juridique.¹⁸

Impliquer les travailleurs de soutien dans le travail juridique peut aider à résoudre certains de ces problèmes, car ils ont souvent des connaissances spécialisées en matière de violence familiale qui manquent à de nombreux professionnels du droit. Ils peuvent aiguiller les clients ou les clientes vers des soutiens complets, établir une relation de confiance avec les clients ou clientes et former des relations à plus long terme. Même lorsque les avocats spécialisés en traumatismes fournissent un excellent soutien à leurs clients ou clientes, les travailleurs de soutien sont mieux outillés pour gérer certaines tâches. Le travail des avocats et des travailleurs

¹⁷ Law et Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible »), page 54.

¹⁸ Law et Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible »), p. 27.

de soutien doit être considéré comme complémentaire et il est préférable de tirer le meilleur parti des deux rôles pour se concentrer sur de meilleurs résultats pour les clients et les clientes.

3. Mettre en place une plateforme centralisée en ligne pour le dépôt des documents judiciaires et l'accès aux dossiers judiciaires

Compte tenu de la variété des adaptations utilisées pendant la pandémie et de certaines qui subsistent après la pandémie, les usagers des tribunaux auraient intérêt à pouvoir accéder aux documents judiciaires à partir d'une plateforme en ligne centralisée. Actuellement, Court Services Online (Services judiciaires en ligne) est une plateforme utilisée pour accéder aux dossiers et aux documents judiciaires au niveau de la Cour suprême de la Colombie-Britannique et la plateforme Access to Court Materials (Accès aux documents judiciaires) offre le service équivalent au niveau de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique. Un système centralisé combinant les deux pourrait permettre aux utilisateurs des tribunaux de sélectionner un niveau de tribunal et leur greffe de palais de justice applicable tout en maintenant l'efficacité actuellement fournie par les deux plateformes. Une plateforme centralisée améliorerait l'accessibilité et la facilité de navigation pour tous les utilisateurs des tribunaux, y compris les avocats et les clients.

4. Offrir aux usagers des tribunaux un choix quant au mode de comparution devant le tribunal

En offrant aux usagers des tribunaux le choix de comparaître devant le tribunal, plutôt qu'une méthode de comparution par défaut, les ressources des tribunaux seront économisées et le stress des usagers sera réduit. La pandémie a démontré que la comparution à distance devant un tribunal peut être efficace pour certaines procédures judiciaires, mais dans certaines circonstances, les comparutions en personne sont plus appropriées. De plus, la possibilité de comparaître à distance devant un tribunal est essentielle pour les petites communautés qui ne disposent que de tribunaux de circuit ou qui n'ont pas de tribunaux du tout.

L'obligation de soumettre des demandes judiciaires distinctes pour comparaître par d'autres moyens peut être évitée en intégrant une option dans tous les formulaires judiciaires pour les demandes et les réponses où les parties ou leur avocat peuvent choisir leur méthode de comparution préférée, que ce soit en personne ou à distance. Cette approche inclusive simplifie non seulement le processus, mais sert également à informer les plaideurs non représentés des options disponibles pour comparaître devant le tribunal, à apaiser les inquiétudes et à éliminer la nécessité de demandes supplémentaires. Le choix d'une méthode de comparution privilégiée donne du pouvoir aux survivants ou survivantes et s'aligne sur une approche tenant compte des traumatismes, offrant un soutien crucial aux personnes qui naviguent dans les défis d'un système juridique stressant ou dangereux.¹⁹

5. Augmenter le financement des travailleurs de soutien pour aider les clients et les clientes devant le tribunal de la famille

¹⁹ Hrymak "Creating Safety in BC Courts" (« Créer la sécurité dans les tribunaux de la Colombie-Britannique ») p. 49.

Avant et après les procédures judiciaires, un travailleur ou une travailleuse de soutien peut avoir une incidence significative sur la capacité d'un survivant ou d'une survivante à participer aux processus judiciaires, à trouver des espaces d'attente sûrs au palais de justice et à renforcer son sentiment de sécurité dans un environnement intimidant. Lors des procédures judiciaires, les travailleurs de soutien peuvent agir en tant que « personnes de soutien » pour fournir un soutien émotionnel et pratique, notamment en prenant des notes, en fournissant des rappels discrets au client ou à la cliente et en organisant des documents.²⁰

Les travailleurs de soutien ont indiqué qu'ils n'avaient pas de rôle sûr et cohérent à jouer dans le soutien judiciaire.²¹ C'est un constat décevant compte tenu du rôle officiel des personnes de soutien créé par les tribunaux. La Cour suprême et la Cour provinciale de la Colombie-Britannique incluent toutes deux des lignes directrices sur le recours à une personne de soutien dans les procédures familiales.²² Il est clair que nous ne pouvons pas créer de capacités de soutien aux tribunaux simplement en encourageant les travailleurs communautaires existants à accepter des tâches supplémentaires. Le gouvernement provincial doit plutôt fournir un financement supplémentaire pour augmenter le nombre d'agents de soutien aux tribunaux de la famille, élargir leur champ de travail et accroître les possibilités de formation spécialisée pour qu'ils puissent accroître leurs compétences dans le milieu judiciaire.

De plus, il serait utile que la Cour suprême et la Cour provinciale de la Colombie-Britannique modifient leurs lignes directrices pour indiquer explicitement que les plaideurs ne sont pas tenus de demander la permission à la partie adverse ou à son avocat pour qu'une personne de soutien soit présente, soulignant que la décision sera prise par le juge président ou le juge associé.

6. Augmenter le nombre de commissaires chargés de recueillir les serments

Les affidavits sont une forme de preuve importante dans de nombreuses procédures judiciaires. Dans les communautés dotées d'avocats et de plusieurs greffes de tribunal, il existe de nombreuses options pour la commission d'affidavits. Toutefois, les affidavits commandés par des avocats, des notaires et des greffiers de la Cour suprême entraînent souvent des frais. Dans les communautés où il y a peu ou pas de cabinets d'avocats et pas de greffe, il peut être difficile de trouver quelqu'un pour commander un affidavit.

L'introduction de la délivrance virtuelle d'affidavits était une mesure temporaire visant à répondre aux exigences de distanciation physique pendant la pandémie, plutôt qu'une mesure spécifiquement conçue pour répondre aux besoins des personnes résidant dans des communautés rurales et éloignées. Au lieu de poursuivre un processus de mise en service virtuel, il serait judicieux d'augmenter le nombre de commissaires chargés de prendre les serments afin d'accroître l'accès à ce service dans plus de communautés de la province. Les

²⁰ Cour suprême de la Colombie-Britannique, "Use of a Support Person in Civil and Family Proceedings" (« Recours à une personne de soutien dans les procédures civiles et familiales »); Cour provinciale de la Colombie-Britannique, "Notice to the Profession and Public: (« Avis à la profession et au public : Recours à une personne de soutien dans les procédures de petites créances et de droit familial ») (19 décembre 2022).

²¹ Law et Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible »), p. 31.

²² *Ibid.*

travailleurs de soutien locaux devraient demander à être nommés commissaires chargés de recueillir les affidavits, ce qui leur permettrait d'aider leurs clients et clientes avec ces documents. La plupart des organismes communautaires auront accès à des photocopieurs, à des numériseurs, à des imprimantes et à des ordinateurs pour s'assurer que les affidavits sont au bon format avant de les déposer par courriel ou via les services judiciaires en ligne et pourraient offrir le service gratuitement. L'augmentation du nombre de commissaires dans toute la province constitue une étape modeste, mais significative dans la réduction des obstacles à l'accès au système juridique, en particulier pour les plaideurs non représentés.

7. Minimiser le roulement des avocats et des travailleurs de soutien en droit familial

Le taux de roulement élevé des avocats et des travailleurs de soutien, en particulier ceux qui fournissent un soutien en matière de droit familial, est une préoccupation dans toute la province. Le roulement du personnel a une incidence négative sur la continuité des soins pour les clients et les clientes, diminue l'efficacité des aiguillages et limite la capacité du client ou de la cliente à participer au système juridique. Il faut beaucoup de temps et de formations aux travailleurs de soutien pour apprendre à naviguer dans le système de droit familial. L'expérience et les connaissances sont essentielles pour aider les clients et les clientes dans ce domaine complexe.

En matière de pénurie de personnel, ironiquement, le nombre de postes vacants aggrave le roulement du personnel, car la pression s'intensifie sur ceux qui sont déjà en poste. Lorsque les travailleurs de première ligne ne sont employés qu'à temps partiel, ils se démènent pour combiner plusieurs contrats afin de créer un poste à temps plein.²³ Lorsqu'un travailleur ou une travailleuse change d'organisme et offre un salaire plus élevé, cela ne contribue en rien à augmenter la capacité globale du secteur. De plus, lorsqu'un travailleur ou une travailleuse de soutien dépasse son champ de compétence ou travaille des heures non rémunérées pour compenser le manque de personnel, cela n'aide pas à résoudre les problèmes de capacité. Toutes ces techniques de rémunération pèsent sur les travailleurs et perpétuent le roulement du personnel, car les employés travaillent dans un contexte de déficit de ressources. Les défenseurs du droit de la famille travaillent mieux lorsqu'ils ont accès à un avocat superviseur et à une communauté de soutien, plutôt que de travailler de manière isolée. Les travailleurs de soutien qui jouissent d'une plus grande stabilité dans leurs fonctions ont attribué le mérite au dévouement des directeurs exécutifs de leur organisme pour trouver du financement et fournir du mentorat.²⁴

De nombreuses personnes se tournent vers la lutte contre la violence parce qu'elles aspirent à faire une différence significative grâce à leur carrière. Un financement accru, des cycles de financement plus longs et des modèles de financement plus flexibles permettraient de réduire considérablement les pénuries de personnel pour que ce travail important puisse se poursuivre.

²³ Law et Melnyk "Building Inclusive and Accessible Family Justice" (« Construire une justice familiale inclusive et accessible »), p. 58.

²⁴ Law et Melnyk "Inclusive and Accessible Family Justice" (« Justice familiale inclusive et accessible »), p. 59.

8. Allouer davantage de fonds pour étendre les services de défense des droits de la famille

En raison de la pénurie d'avocats dans les communautés offrant cette assistance, les plaideurs non représentés se tournent souvent vers les avocats spécialisés en droit familial pour obtenir de l'aide, mais la demande dépasse la capacité des avocats existants en Colombie-Britannique. Les défenseurs du droit de la famille financés par la Law Foundation of BC sont hautement qualifiés en matière de processus juridique, de ressources juridiques et de services juridiques supplémentaires pour répondre aux besoins de leurs clients et clientes. Cependant, avec seulement 26 postes de défenseur du droit de la famille dans la province, il n'y en a tout simplement pas assez pour répondre à la demande. En octobre 2023, en tout, 13 avocats spécialisés en droit de la famille desservaient des régions du Grand Vancouver, de la vallée du Fraser et de Victoria, et 13 autres avocats spécialisés en droit de la famille desservaient le reste de la province.²⁵ Bien que les défenseurs du droit de la famille puissent offrir des services virtuels pour atteindre une zone plus vaste, ils fonctionnent déjà à pleine capacité en raison de la demande dans leurs communautés immédiates.

Offrir des services de défense du droit de la famille par l'entremise des plateformes virtuelles pourrait grandement aider les communautés moins peuplées qui ont du mal à justifier un poste à temps plein en présentiel. La création d'un plus grand nombre de rôles virtuels répond également aux problèmes liés à la recherche de candidats et d'agences hôtes appropriés pour ce rôle spécialisé. D'un point de vue pratique, un rôle virtuel peut mieux répondre aux demandes intermittentes de services dans les communautés rurales. Un avocat spécialisé en droit de la famille qui fournit des services virtuels est mieux placé pour s'adapter à l'horaire d'un client ou d'une cliente, aux défis de transport et aux besoins de garde d'enfants. Les temps d'attente peuvent également être considérablement réduits, car les services virtuels peuvent répondre rapidement à des demandes imprévisibles partout dans la province.

L'intention derrière les services de défense virtuels n'est pas de remplacer les services en présentiel, mais plutôt d'augmenter le modèle réussi de défense en droit de la famille en élargissant la portée géographique actuelle. Nous proposons que de nouveaux avocats en droit de la famille soient placés aux côtés des avocats en droit de la famille existants afin de favoriser la collaboration, d'encourager le mentorat et d'atténuer l'isolement. Cela permettrait d'accroître la capacité des services de défense juridique, en permettant aux avocats de fournir à la fois des services virtuels pour accroître la portée géographique et des services en présentiel pour mieux répondre à la demande locale.

9. Investissez dans des réseaux de téléphonie cellulaires et des services Internet fiables pour améliorer la sécurité et accroître l'accès aux aides juridiques.

Comme indiqué ci-dessus, bien que la plupart des Canadiens aient accès à un service de téléphonie cellulaire et Internet fiable, les personnes qui n'y ont pas accès sont confrontées à des difficultés importantes pour se connecter aux services de soutien. Les personnes victimes de violence et résidant dans des régions rurales et éloignées de la Colombie-Britannique sont souvent incapables d'appeler à l'aide ou de recourir à des services essentiels virtuels en raison du manque de couverture de téléphonie cellulaire et Internet dans toute la province.

Les travailleurs de soutien des communautés rurales et éloignées de la province ont souligné un manque important de connectivité pour leurs clients et clientes dans les zones rurales.²⁶ Ce manque de connectivité s'est directement traduit par des préoccupations de sécurité pour les clients et les clientes. Le moyen de communication vital pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre victimes de violence repose désormais sur les téléphones portables avec des forfaits de données mobiles et des connexions Internet, à condition que des vitesses de téléchargement et de téléchargement adéquates soient disponibles.

Il est difficile de trouver des solutions à ce problème. Les fournisseurs de téléphonie mobile sont de grandes entreprises à but lucratif qui ont des responsabilités envers leurs actionnaires, ce qui rend extrêmement difficile d'exercer une influence sur eux. Le manque criant de sécurité ne suffit pas à provoquer un changement, principalement parce que l'investissement requis par ces entreprises pour construire un réseau atteignant chaque individu dans la province est très coûteux. Cela dit, un exemple notable de réussite impliquant une volonté politique combinée à une collaboration du secteur privé est l'expansion du service cellulaire le long de l'autoroute 16, également connue sous le nom d'autoroute des larmes. La demande du public en matière de sécurité a suscité une réponse du gouvernement, qui a donné lieu au projet de Rogers Communications visant à étendre la couverture sur 252 kilomètres de l'autoroute. Lorsque cet investissement s'ajoute à la connectivité existante d'autres fournisseurs, il y aura une couverture de téléphonie cellulaire continue sur toute la longueur du trajet.²⁷ Les survivants et survivantes de violence familiale ne peuvent pas atteindre seuls ce type d'objectif de connectivité, et les travailleurs de soutien, ainsi que le gouvernement provincial, ne peuvent pas non plus obtenir de résultats de manière indépendante. La collaboration entre tous les participants est essentielle pour parvenir à une connectivité universelle qui favorise la sécurité et offre aux personnes des possibilités de soutien, ainsi que la participation aux procédures judiciaires en ligne.

²⁶ Law et Melnyk "Inclusive and Accessible Family Justice" (« Justice familiale inclusive et accessible »), p. 67

²⁷ Colombie-Britannique, ministère des Services aux citoyens, *BC Connectivity Report 2022* (Rapport sur la connectivité en Colombie-Britannique 2022) (décembre 2022) <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/services-policies-for-government/initiatives-plans-strategies/internet-in-bc/pdfs/bc-connectivity-benchmarking-report-dec5.pdf>, p. 40.

CONCLUSION

Bien que la mise en œuvre de solutions provisoires soit nécessaire à court terme, nous devons maintenir notre concentration sur l'objectif à long terme, à savoir un système de droit familial accessible à tous. En plus des neuf recommandations ci-dessus, nous recommandons des changements à plus long terme, notamment des centres centralisés pour la prestation de services dans les communautés RÉN et une prestation de services holistique et globale. Nous recommandons également des services adaptés et appropriés sur le plan culturel ainsi qu'un cadre de prestation de services spécifique qui peut atténuer les défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes autochtones.²⁸ Il existe de nombreux appels à l'action et recommandations concernant les femmes autochtones, la violence familiale et l'accès aux services, mais la mise en œuvre de ces recommandations *dès maintenant* devrait être une priorité urgente.²⁹

Au-delà de l'argent consacré aux guides et aux outils destinés aux plaideurs non représentés, nous devons trouver un moyen pour que tous ceux qui souhaitent une représentation juridique puissent avoir accès à leur propre avocat. Au-delà de l'atténuation des déséquilibres de pouvoir en s'appuyant sur davantage de travailleurs de soutien pour fournir de l'aide au tribunal, nous devons modifier les processus judiciaires eux-mêmes pour qu'ils soient plus robustes pour les survivants de la violence. En élaborant les modèles collaboratifs proposés dans ce rapport, nous pouvons intégrer la sécurité dans les processus juridiques et les palais de justice et progresser de manière décisive vers une solution à la situation des personnes confrontées à la violence familiale dans les communautés RÉN.

²⁸ BC Association of Friendship Centres (Association des centres d'amitié de la Colombie-Britannique), *The Road to Safety: (La route vers la sécurité :) Indigenous Survivors in BC Speak Out against Intimate Partner Violence during the COVID-19 Pandemic. (Les survivants autochtones de la Colombie-Britannique dénoncent la violence conjugale pendant la pandémie de COVID-19)*. BCAFC, 2023.

²⁹ Ibid., pp. 65–70.